

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de PLERIN

Du lundi 12 octobre 2009

Etaient présents : M. KERDRAON, Maire,
MM. LAIR, PEDRON, DUREL, BENIER, FLAGEUL, MESGOUEZ - LE GOUARD,
ESSEMILAIRE, Adjointes,
MM. COATLEVEN, GALLE, BURLOT, LE ROUX, THIERRY, DEL ZOTTO, COLAS,
BERTRAND, QUEMERE, LE TIEC, DANIEL, FAISANT, DAGORN, LAPORTE, RICHE,
TAILLEBEAU, TREMEL, DUBOIS, PIERRE, KERHARDY Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- ♦ Madame BERTHAULT, Adjointe, donne pouvoir à Madame DANIEL,
- ♦ Monsieur GOURDAIS, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur THIERRY,
- ♦ Mademoiselle BATTAS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur BURLOT,
- ♦ Madame LE LOUARN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur BENIER,
- ♦ Madame DACHEUX, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur TREMEL.

Ouverture de la séance à 18 heures 45.

Madame Suzanne LE TIEC, Conseillère Municipale, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

De la question n° 01 à la question n° 10 :

Présents : 28 Pouvoirs : 5 Absent : 0 Votants : 33

Arrivée de Madame BERTHAULT à 19 h55.

De la question n° 10 à la question n° 14 :

Présents : 29 Pouvoirs : 4 Absent : 0 Votants : 33

Départ de Madame DUBOIS et de Monsieur KERHARDY à 20 h 20

De la question n° 15 à la question n° 20 :

Présents : 27 Pouvoirs : 4 Absents : 2 Votants : 31

Monsieur Ronan KERDRAON donne la parole à Madame Brigitte COADIC, déléguée du Comité d'Entreprise de Chaffoteaux et Maury

Information – démission et remplacement d'une Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal installe Madame Marie-Annick RICHE dans les fonctions de Conseillère Municipale et les différentes commissions dans lesquelles siégeait Madame Soizic HENRY, démissionnaire.

1. Restauration de la fresque de l'église de Plérin centre : Demande de subvention au Conseil Général

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

de confier à Monsieur Joël MARIE les travaux de restauration de la peinture murale de l'Eglise de Plérin centre pour un montant de 2 620 €uros HT et de demander l'attribution de subventions au taux le plus élevé auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor et du Conseil Régional de Bretagne.

2. Convention financière avec le Conseil Général pour la réalisation d'une couche de roulement sur la rue Lamartine et la rue de la Ville Agan

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Didier FLAGEUL, Adjoint au Maire aux Travaux et aux Infrastructures, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général pour la réalisation d'une couche de roulement rue Lamartine et rue de la Ville Agan.

3. Déclaration d'occupation du domaine public routier communal pour les installations FRANCE TELECOM - permission de voirie - redevance pour occupation du domaine communal pour l'exercice 2009

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur François ESSEMILAIRE, Adjoint au Maire au Cadre de Vie, aux Réseaux, à l'Eau et à l'Assainissement, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

d'accorder la permission de voirie pour les artères de télécommunications et les emprises au sol déclarées pour l'exercice 2009 par FRANCE TELECOM et d'instaurer une redevance pour occupation du domaine public routier communal :

- Artère aérienne : 47,34 € par kilomètre
- Artère souterraine : 35,51 € par kilomètre
- Emprise au sol : 23,67 € par m² d'emprise au sol

4. Sécurisation du GR34 rue de Port Martin – demande de subvention au Conseil Général

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Didier FLAGEUL, Adjoint au Maire aux Travaux et aux Infrastructures, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

de solliciter le Conseil Général pour financer le projet de sécurisation du GR34 au niveau de la rue de Port Martin.

5. Animations d'éducation à l'écocitoyenneté et animations « nature » en milieu scolaire - demande de subvention au Conseil Général

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Philippe FAISANT, Conseiller Municipal, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

de solliciter le Conseil Général pour financer le projet animations d'éducation à l'écocitoyenneté et animations « nature » en milieu scolaire, via le Fonds de Sensibilisation à l'Environnement et de dire que les dépenses seront inscrites au BP 2010

6. Remise gracieuse des pénalités de retard – Entreprise BBI Foncier

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, logistiques et financiers, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

d'autoriser Monsieur le Maire à émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse des pénalités de retard, d'un montant de 635 €, concernant la taxe d'urbanisme de la Société BBI FONCIER.

7. Repas annuel des seniors année 2009 : fixation d'un tarif

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Madame Christine DANIEL, Conseillère Municipale, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

d'élargir, à compter de cette année, l'invitation au repas annuel des seniors et personnes âgées offert par la Ville :

- aux accompagnateurs de personnes en situation de handicap sur présentation d'une carte d'invalidité,
- aux conjoints de moins de 68 ans.

et de fixer la participation financière pour les personnes citées-ci-dessus à 15 € le repas.

8. Création de l'autorisation de programme avenue Général De Gaulle

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, logistiques et financiers, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

D'approuver la création de l'autorisation de programme n° 20090017 « Aménagement de l'Avenue Général De Gaulle » pour un montant de 200 000 € et de préciser que les crédits de paiement seront intégrés dans le budget 2009.

9. Décision Modificative n° 3

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, décide par :

Voix pour 27 Voix contre 6 Abstention 0

de modifier le Budget Primitif 2009 par décision modificative :

Budget Principal

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chap	Libellé	Montant	Chap	Libellé	Montant
022	Dépenses imprévues	73 087	013	Atténuation de charges	74 000
011	Charges à caractère général	1 650	73	Impôts et taxes	3 484
014	Atténuation de produits	3 100	74	Dotations et participations	8 053
65	Charges de gestion courante	7 700			
Total		85 537	Total		85 537

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Libellé	Montant	Chap	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées (mouvements ligne de trésorerie)	1 000 000	16	Emprunts et dettes assimilées (mouvements ligne de trésorerie)	1 000 000
21	Immobilisations corporelles	-21 050	16	Emprunts et dettes assimilées	- 20 885
20090001	Voirie 2009	60 000	024	Produits de cessions d'immobilisations	5 100
20090003	Opération équipement des services	10 700	13	Subventions d'investissement	21 285
20090005	Travaux de bâtiments	10 500	27	Autres immobilisations financières	54 650
20090013	Place Balavenne	80 000	16 op 20090013	Emprunt pour l'opération Place Balavenne	80 000
20090014	Quartier du Sépulcre	36 500	16 op 20090014	Emprunt pour l'opération Quartier du Sépulcre	36 500
20090017	Avenue Général de Gaulle	180 000	16 op 20090017	Emprunt pour l'opération Avenue Général de Gaulle	180 000
20060002	Toitures	3 000	16 op 20060002	Emprunt pour l'opération Toitures	3 000
Total		1 359 650	Total		1 359 650

Budget Zone d'aménagement concertée

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Libellé	Montant	Chap	Libellé	Montant
4581	Travaux en cours	28 000	16	Emprunts et dettes assimilées	28 000
Total		28 000	Total		28 000

10. Mise en place d'un contrat groupe assurances statutaires par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

De donner mandat au Maire, pour demander au Centre de Gestion des Côtes d'Armor de souscrire un nouveau contrat groupe d'assurances à compter du 1^{er} janvier 2011 pour couvrir l'ensemble des risques statutaires du personnel. Ce contrat devra être souscrit sous le régime de la capitalisation et de préciser que la collectivité délibérera à nouveau pour adhérer si les conditions proposées sont satisfaisantes.

11. Grille des effectifs : modification

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, décide par :

Voix pour 33 Voix contre 0 Abstention 0

de modifier la grille des effectifs comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Emplois au 1 ^{er} septembre 2009	Modification	Emplois au 15 octobre 2009
Cadre d'emplois : Assistants d'enseignement artistique				
Assistant d'enseignement artistique à TNC 6h00	B	0	+1	1

12. Mandat spécial « Congrès des Maires de France »

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur René LAIR, Premier Adjoint au Maire à l'Administration Générale, les Moyens Humains, Logistiques et Financiers, décide par :

Voix pour 27 Voix contre 6 Abstention 0

d'accorder un mandat spécial à :

- Monsieur Ronan KERDRAON, Maire,
- Monsieur Jean-Marie BENIER, adjoint au maire,
- Madame Anne-Marie DUREL, adjointe au maire,
- Monsieur François ESSEMILAIRE, adjoint au maire,
- Monsieur Gilbert LEROUX, Conseiller Municipal,
- Monsieur Hubert COATLEVEN, Conseiller Municipal délégué,

pour se rendre au congrès des Maires qui se tiendra à Paris, du 17 novembre au 19 novembre 2009.

et de préciser que les frais de déplacements, de repas et d'hébergement, seront remboursés aux intéressés sur la base des frais réels.

13. Désignation d'un administrateur au Centre Nautique de Plérin Tournemine

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, après avoir voté, à l'unanimité, le principe du vote à main levée, au lieu de procéder au scrutin secret, décide par :

Voix pour 27 Refus de participation 6 Abstention 0

de désigner Monsieur Jacques BURLOT au poste d'Administrateur du Centre Nautique Plérinais.

14. Désignation des Conseillers délégués : renouvellement des mandats

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, décide par :

Voix pour 27 Voix contre 0 Abstentions 6

De donner, sous l'autorité des Adjointes de référence, les mandats spéciaux suivants :

- Madame Roselyne BERTRAND : Handicap
- Monsieur Hubert COATLEVEN : Communication
- Madame Christine DANIEL : Démocratie Locale
- Monsieur Hubert THIERRY : Sports

et de fixer la durée de ces mandats à 1 an à compter du 12 octobre 2009.

15. Indemnités des élus

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, décide par :

Voix pour 27 Voix contre 1 Abstentions 3

de fixer le taux de l'indemnité des conseillers municipaux délégués à 6,4249 % de l'IB 1015 dans le cadre de l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123-22 à L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales et d'autoriser le versement de ces indemnités à compter du 12 octobre 2009.

16. Culture – prise en charge des frais d'un conférencier

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, décide par :

Voix pour 31 Voix contre 0 Abstention 0

de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement du conférencier Monsieur Denis LEFEBVRE.

17. Subvention Le Signet

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, décide par :

Voix pour 31 Voix contre 0 Abstention 0

D'autoriser Monsieur Le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1 381.27 € à l'Association LE SIGNET et de préciser que les crédits sont prévus au budget 2009.

18. Subvention Secours Populaire Français

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, décide par :

Voix pour 31 Voix contre 0 Abstention 0

D'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 120.00 € au Secours Populaire Français de Saint-Brieuc et de préciser que les crédits sont prévus au budget 2009.

19. Cap Armor 2009 - subventions aux associations

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Jean-Marie BENIER, Adjoint au Maire à la Vie Associative, au Sport et à la Culture, décide par :

Voix pour 31 Voix contre 0 Abstention 0

D'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations au titre de Cap Armor 2009, telles que mentionnées sur le tableau ci-dessous :

Associations	Montant de la subvention (en €)
Badminton plérinais	187,60
Art'Images	1 157,30
OPAC	1 043,00
TOTAL	2 387,90

Et de préciser que les crédits sont prévus au Budget 2009.

20. Motion de soutien aux agriculteurs et aux producteurs laitiers

Le Conseil Municipal sur l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire, décide par :

Voix pour 31 Voix contre 0 Abstention 0

de soutenir les éleveurs laitiers dans leur combat pour une juste rémunération du lait.

Questions diverses

Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux à s'inscrire au repas des anciens qui se tiendra le 25 octobre prochain.

Monsieur TREMEL souhaite que la réunification de la Bretagne Historique soit mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire souscrit à cette proposition et signale que ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal de novembre ou de décembre 2009.

La séance est levée à 20 heures 45.

Le Maire

Ronan KERDRAON